

28 - Participation financière de la Ville de Besançon à la campagne de communication mise en place par la Région de Franche-Comté «l'Originale Franche-Comté»

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : Lors de la mise en service du TGV Rhin-Rhône qui traverse la Région et a vu la création de 2 nouvelles gares TGV, dont celle de Besançon Franche-Comté TGV, la Région de Franche-Comté a décidé de mettre en place une vaste campagne de communication pour promouvoir la Franche-Comté et développer son attractivité économique et touristique.

Comme trois autres Agglomérations (Belfort, Montbéliard et Dole), Besançon, capitale régionale et le Grand Besançon a été sollicitée par la Région de Franche-Comté pour prendre part à l'élaboration de la stratégie de communication qui porte les messages et l'image de toutes les composantes du territoire régional concerné par le TGV. Une démarche partenariale a été mise en place depuis 2010, associant notamment les directeurs de la Communication, les Maires des villes et les Présidents des Agglomérations, dans le cadre de la Conférence des Exécutifs jusqu'en 2012.

Alors que la marque «l'Originale Franche-Comté» a été déployée, qu'elle a confirmé son attrait, que la stratégie 2013-2014 a été définie et que des opérations permettant de mettre en valeur la Région et ses agglomérations à travers divers supports (imprimés, multimédia ou événements) sont menées, la Ville de Besançon est invitée à se prononcer sur une participation financière à cette seconde vague de la campagne.

Le budget global envisagé pour cette seconde phase de la campagne s'élève à 800 000 € sur 2 ans.

Cette campagne a déjà permis :

- la création d'une marque et d'un univers graphique,
- le déploiement de relations presse au niveau national, comportant notamment des voyages de presse proposant la visite de sites bisontins (comme lors de voyages de presse organisés par la Région de Franche-Comté, l'Agence Régionale de Développement (ARD) ou le Comité Régional du Tourisme (CRT) sur le thème du vélo ou de l'horlogerie),
- la création d'un site portail référençant les contenus des sites franc-comtois et notamment ceux du Grand Besançon et de la Ville de Besançon,
- le développement d'une présence sur les réseaux sociaux agrégeant plus de 13 000 personnes,
- une campagne de promotion touristique, spécialement axée sur les courts séjours,
- des annonces presse et web dans des médias nationaux,
- une campagne télé sur des chaînes d'information (I-télé, BFM et LCI en 2012),
- une campagne de radio dense sur les stations France Info et France Inter en octobre dernier,
- la participation sous une bannière commune à de nombreuses manifestations (Micronora, Tour de France 2012, Salon de l'Agriculture 2013, Eurockéennes de Belfort...).

Aujourd'hui, la poursuite de l'opération semble nécessaire. En effet, installer une marque, la faire connaître et apprécier prend du temps (4 à 5 ans au minimum). Or, alors que les études menées avant le lancement de la campagne 2011/2012 attestaient du déficit de notoriété et d'identification de la région toute entière, les études plus récentes, réalisées après les premières actions de l'Originale Franche-Comté, indiquent :

- que la marque et son univers plaisent aux cibles retenues (taux d'agrément de 70 %)

- que les premiers effets sur la notoriété spontanée de la Région se font sentir (9 % des sondés citent spontanément la Franche-Comté comme une région attractive, contre 6 % en 2011).

Pour la Ville de Besançon, participer à une campagne de cette ampleur continue de représenter une réelle opportunité, d'une part parce qu'elle donne une visibilité nationale à la région dont Besançon est la capitale et d'autre part parce que les sondages d'évaluation de la campagne commandités par la Région de Franche-Comté démontrent que la campagne plaît à ses cibles, donc qu'elle est susceptible de déclencher des visites en Franche-Comté.

Ces sondages démontrent en outre que Besançon est l'agglomération franc-comtoise citée spontanément par le plus grand nombre de personnes interrogées; ce qui tend à prouver que le territoire bisontin tire plus de bénéfices de cette campagne que les autres territoires franc-comtois.

Pour cette seconde vague de la campagne, les Agglomérations de Belfort, Montbéliard et Besançon ont été sollicitées à hauteur de 50 000 € chacune en 2013.

Pour notre territoire, un accord avec le Grand Besançon prévoit une participation de la Ville de Besançon à hauteur de 20 000 €, le Grand Besançon ayant déjà pris à sa charge 30 000 € fin 2013. Ce versement est conditionné par la réalisation des engagements de la Région de Franche-Comté listés dans la convention jointe.

Propositions

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de se prononcer sur le versement à la Région de Franche-Comté d'une subvention de 20 000 € au titre de la participation de la Ville de Besançon et de sa mise en valeur dans la campagne régionale de promotion et de communication déjà mise en œuvre en 2013 par la Région de Franche-Comté sous le titre «l'Originale Franche-Comté»,

- d'autoriser M. Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention à intervenir.

«M. LE MAIRE : Vous avez vu qu'il y avait un rattrapage puisque l'année dernière nous n'avons pas payé la somme car, dans le cadre de la campagne électorale, le Maire de Besançon voulant strictement respecter les problèmes des comptes de campagne, a souhaité qu'on ne donne pas d'argent à la Région pour promouvoir, cela afin d'éviter qu'on me le remette dans mes comptes de campagne. J'aurais alors dépassé le montant et ça aurait été ennuyeux. C'est pour cela que nous ne l'avons pas fait l'année dernière, donc il y a un rattrapage.

M. Pascal BONNET : Déjà globalement puisqu'il est question de Franche-Comté, Monsieur le Maire, je voudrais dire que j'ai lu avec intérêt votre prise de position et votre volonté d'être vent debout pour tout ce qui pourrait menacer notre ville à travers les perspectives de fusion et de ce point de vue-là nous soutiendrons votre démarche quand il s'agira de défendre l'intérêt de Besançon. Je constate que si d'autres sont peut-être naïfs dans votre parti, vous vous êtes attentif.

M. LE MAIRE : Vous pouvez me le répéter ça parce que ça fait tellement plaisir de vous l'entendre dire.

M. Pascal BONNET : Si d'autres sont peut-être naïfs dans votre parti, vous vous êtes attentif. Après je ne serai pas toujours d'accord avec vous, rassurez-vous !

M. LE MAIRE : On dirait après qu'il y a de la collusion entre l'UMP et ça m'ennuierait surtout en ce moment.

M. Pascal BONNET : On ne sait jamais ça serait embêtant. Je ne veux pas entrer dans le débat de la fusion, des conditions de la fusion bien qu'il y aurait beaucoup de choses à dire. Je suis de ceux qui se soucient de l'avenir de la Franche-Comté, de son identité, de son rayonnement dans l'évolution qui est

annoncée et je pense que le périmètre qui est proposé n'est pas forcément le plus adapté. Enfin ce n'est pas le sujet aujourd'hui mais je ne vois pas pourquoi, dans cette incertitude quant à l'avenir de notre territoire régional, on aide financièrement une communication, en plus une communication «Originale Franche-Comté». J'avoue que je n'ai pas encore compris ce que cette communication apportait au rayonnement, au développement, à l'économie, au tourisme régional, ça fait peut-être plaisir dans certains cercles mais je ne pense pas que ça ait apporté beaucoup. La Franche-Comté est originale, on n'en doute pas mais on va lui demander d'être peut-être discrète dans une entité plus large, donc ça sera peut-être l'originale Bourgogne/Franche-Comté ou la Franche-Comté originale avec la Bourgogne, je ne sais pas mais pour l'instant il me semble que les moyens budgétaires de la Ville étant limités, il faudrait mettre l'argent ailleurs que dans cette campagne qui n'a rien rapporté, qui ne rapportera pas plus à notre territoire, en plus dans l'incertitude de l'évolution territoriale actuelle.

M. LE MAIRE : Sur le premier point merci de m'approuver. Je crois d'ailleurs qu'on aura l'occasion un jour de redébattre du problème de la Région, des régions, on en reparlera. Là les choses sont différentes, il s'agit d'un engagement qui a été pris en 2011. Donc nous avons effectivement le grand tort de respecter nos engagements. En 2011 on ne parlait pas effectivement de fusion des régions donc j'avais donné comme Maire et Président l'accord de la Ville et l'accord de l'Agglomération. Il s'agit donc là tout simplement de respecter un accord que nous avons d'ailleurs passé en Conseil Municipal. Ces 20 000 €, vous le voyez, devaient être versés en 2013. Je vous le répète, je n'ai pas voulu qu'ils soient versés à ce moment-là parce qu'on était dans le cadre pré-électoral et je ne voulais pas qu'il y ait confusion des genres. C'est pour cela que les élections étant passées, je demande qu'on les verse et vous avez remarqué qu'en 2014 cette somme-là sera versée intégralement par le Grand Besançon. Ce sont des engagements qui avaient été pris, d'ailleurs pour éviter tout doute, si nous avions versé en temps voulu en 2013, on ne parlait pas de fusion des régions. Donc c'est un engagement qui avait été pris entre autres dans le cadre de la mise en service du TGV Rhin-Rhône. On avait pensé qu'il fallait, tout comme on va profiter de l'arrivée du tramway, profiter de l'arrivée du TGV pour lancer cette campagne. Alors comme pour toutes les campagnes publicitaires il y en a qui disent que c'est génial, d'autres qui disent que c'est nul, la vérité est certainement au milieu. Monsieur BONNET pour une deuxième intervention.

M. Pascal BONNET : Puisque vous évoquez l'arrivée de la LGV il serait intéressant peut-être de faire un bilan justement de la campagne Originale Franche-Comté sur ce point-là et sur d'autres d'ailleurs.

M. LE MAIRE : Je crois surtout qu'il faut que le bilan soit fait par la Région. Je pense que c'est à la Région -ici il y a un certain nombre d'éminents Conseillers Régionaux, j'en vois au moins trois- posez la question à la Région et peut-être qu'on pourrait faire un bilan. On ne va pas le faire ici mais je suis d'accord qu'un bilan soit fait.

M. Philippe GONON : Monsieur le Maire, mes chers collègues, je ne perdrai pas de temps, parce que M. BONNET l'a bien expliqué, à vous confirmer notre vote totalement et irréductiblement négatif contre cette demande de participation à cette campagne de publicité pour la Franche-Comté alors que l'Assemblée Nationale vient de publier hier l'avis de décès de notre belle région.

M. LE MAIRE : Monsieur GONON, j'aimerais que vous écoutiez quelque part ce que je vous dis -Monsieur GONON écoutez-moi-

M. Philippe GONON : Non j'étais en train de parler Monsieur le Maire...

M. LE MAIRE : Excusez-moi.

M. Philippe GONON : Monsieur le Maire je parle de la capitale régionale, je parle de Besançon, je parle de la réforme, de son avenir...

M. LE MAIRE : Je croyais que vous aviez terminé. Vous étiez tourné, je pensais que vous aviez terminé.

M. Philippe GONON : Non j'en ai pour longtemps là. Je ne dirai pas ici tout le mal que je pense de cette réforme bâclée et de cette région bâclée. Je m'indignerai par contre du comportement impulsif et inconséquent de Mme Marie-Guite DUFAY qui s'est jetée dans les bras de François PATRIAT 3 heures seulement après le discours de Manuel VALLS qui présentait cette réforme de la carte territoriale française sans réfléchir un seul instant aux questions de fond, sans se préoccuper de l'essentiel. Elle a dit oui à une coquille vide, à une coquille vide de compétence, vide de financement, vide de fiscalité, vide de sens profond. Passé l'aveuglement initial, elle a découvert avec une naïve candeur que va se poser le problème de la capitale régionale, que va se poser le problème de la répartition des sièges, que va se poser la question du pouvoir dans ce nouvel ensemble. Manifestement elle n'a pas lu Fernand BRAUDEL...

M. LE MAIRE : Je m'excuse de vous interrompre là volontairement une seconde pour vous dire que -oui je suis dans le règlement de vous rappeler au sujet- et je viens de dire...

M. Philippe GONON : Je parle de Besançon et je parle de financement.

M. LE MAIRE : Monsieur GONON je viens de dire que je pense qu'il faut qu'il y ait un débat parce que je ne peux pas uniquement vous laisser intervenir, beaucoup ici ont des choses à dire, tous chez vous, chez nous ont des choses à dire, et je propose donc qu'à la rentrée on fasse un débat là-dessus et que vous en parliez Monsieur GONON, je suis tout à fait d'accord que vous en parliez.

M. Philippe GONON : Je suis désolé Monsieur le Maire, c'est un sujet tellement important, nous ça fait des mois que nous en parlons...

M. LE MAIRE : Monsieur GONON je ne vous reproche pas ... Je vous redonne la parole, allez-y refaites-nous ça, je sais que vous allez même vous lever et que vous allez partir, je connais tout cela. Messieurs de la presse regardez. Je dis simplement à M. GONON qu'il doit premièrement se calmer, que le sujet est tellement d'importance que je me suis exprimé hier dans la presse et -ne m'interrompez pas, vous venez de me dire qu'il ne fallait pas vous interrompre- qu'il n'est pas sérieux aujourd'hui de venir en parler à l'occasion d'un débat sur une communication sur laquelle nous nous étions engagés en 2013. Je pense que le sujet est trop important pour en parler sur ce projet au détour d'une question au Conseil Municipal. Ce que je propose c'est que nous ayons un débat là-dessus au Conseil Municipal. C'est ça que je veux dire parce que vous dites que c'est long, il n'y a aucune raison que vous interveniez là-dessus, l'ensemble des collègues ici, dans le cadre d'un débat, pourront intervenir. Ce n'est pas un tort mais Monsieur GONON je ne crois pas que vous soyez le seul ici à vous intéresser à la ville. Je pense même que, toutes tendances confondues, tout le monde ici s'intéresse à sa ville. Il n'y a pas que vous. Simplement il y a un ordre du jour Monsieur GONON et on s'y tient. On en est pour l'instant à la participation financière de la Ville à une campagne de communication. Désormais j'aurai toujours cette attitude d'en rester à l'ordre du jour. Je pense qu'il est effectivement important de discuter là-dessus. Vous avez parlé du tourisme tout à l'heure, là c'est encore certainement plus important mais je pense, je ne veux pas, vu l'importance du sujet, d'un débat tronqué qui va se faire ici à la va-vite, je pense que ça mérite mieux que cela et je pense qu'à la rentrée nous aurons un débat là-dessus. Voilà ce que je peux vous dire et je vous repasse la parole pour intervenir sur le sujet.

M. Philippe GONON : Quand nous parlons de la capitale régionale, quand nous parlons de Besançon, nous sommes des Bisontins confrontés à notre destin. Actuellement ce sont d'autres personnes que des Bisontins qui parlent de notre avenir et je pense qu'il est de notre devoir, il est de notre responsabilité de prendre à bras le corps ce débat et de dire ce que nous voulons pour notre ville. Ce n'est pas après le débat législatif, ce n'est pas après que Mme DUFAY, M. PATRIAT aient tout réglé dans leurs cabinets obscurs, c'est maintenant qu'il faut en parler sur la place publique. Les gens qui ont été sondés et interrogés à près de 63 % ont demandé, exigé un référendum, ça a été refusé. Les gens à 57 ou 58 % ont dit qu'ils refusaient cette fusion avec la Bourgogne, personne ne les écoute. Les citoyens ne sont pas écoutés. Est-ce que ce n'est pas à nous d'être l'expression de ces gens-là ?

M. LE MAIRE : Je viens de vous dire que j'organiserai un débat là-dessus.

M. Philippe GONON : Vous et pourquoi pas nous, pourquoi vous êtes le seul à pouvoir en parler ?

M. LE MAIRE : Parce que je suis Maire Monsieur.

M. Philippe GONON : Pourquoi vous êtes le seul à pouvoir en parler ? Est-ce que moi en tant que Conseiller Municipal, est-ce que mon groupe n'a pas le droit d'en parler ?

M. LE MAIRE : Écoutez ça devient grotesque ! Je n'ai pas dit que j'étais le seul à pouvoir en parler, Monsieur GONON, je dis que vous pouvez vous exprimer dans la presse aussi, vous pouvez le faire mais je veux rappeler au Conseil Municipal un certain nombre de règles sur lesquelles je ne dévierai pas, c'est que nous restons dans l'ordre du jour. Le sujet est suffisamment important pour qu'il puisse y avoir un débat. Nous aurons un débat. De toute façon vous savez où en est la loi, elle n'est pas encore votée, elle n'est pas appliquée et vous savez en plus quelle est ma position, M. BONNET lui-même l'a rappelée. Nous avons le temps d'organiser un débat et je peux vous dire quand même que par rapport à ça, même sans attendre ce débat nous sommes avec un certain nombre de collègues déjà intervenu auprès du Premier Ministre. Je peux vous dire que pas plus tard que mardi matin, lors d'une réunion que je présidais à Paris avec Daniel DELAVEAU, le Président de l'Assemblée des Communautés de France, j'ai demandé à Serge MORVAN, le Directeur Général des Collectivités Locales, Directeur de Cabinet d'André VALLINI, j'ai dit effectivement très fortement que cela n'était pas acceptable, que la désignation d'un chef-lieu unique par décret du Conseil d'État après le 1^{er} juillet 2016 n'était pas acceptable et qu'il fallait qu'il y ait un débat là-dessus. Je l'ai dit et je pense même qu'on risque d'être d'accord sur un certain nombre de choses ensemble. Ne me faites pas le procès de ne pas vouloir parler de la Région et que vous seul vous y intéressez. Vous avez raison, mais c'est l'ensemble des membres de cette assemblée qui s'y intéressent et qui doivent débattre dans le cadre d'un débat organisé, pas comme ça au pied levé. Je vous redis que nous aurons un débat, je reviendrai ici en septembre ou en octobre et nous aurons un débat là-dessus où tout le monde pourra s'exprimer. Mais non il ne sera pas trop tard ! Quels sont ceux qui sont contre ? 14. Des abstentions ? C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission n° 1 (2 contre, 2 abstentions), le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés (14 contre), décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

M. BONTEMPS, Mme VIGNOT et M. GROSPERRIN n'ont pas pris part au vote.

Récépissé préfectoral du 18 juillet 2014.